

ANTENNES RELAIS : Les parents d'élèves en lutte contre les mauvaises ondes

Des années, qu'ils se battent. Des années, qu'ils tentent d'alerter les uns et les autres sur les conséquences néfastes que peuvent avoir les antennes relais sur la santé de leurs enfants scolarisés à quelques pas. A l'école La Bruyère, les parents d'élèves n'ont pas l'intention de baisser les bras. Pour avoir plus de force au contraire face au géant Bouygues, ils ont décidé de former une association.

Il y a quelques jours, ils se retrouvaient à l'école en assemblée générale constitutive au terme de laquelle le bureau a été créé. Et hier, ils mettaient une dernière main aux statuts avant d'aller les déposer en préfecture. C'est ainsi que le "Collectif Retrait Antennes La Bruyère" a vu le jour et que des actions devraient suivre.

Une forte mobilisation

Heureusement surpris par le nombre de personnes mobilisées le désormais président Jean-François Galland ! «On a reçu pas mal de demandes de la part de parents, et quelques-unes de la part de riverains» confiait-il hier. Et pour l'instant, ils n'ont pas encore communiqué tout autour de l'école ni dans l'immeuble qui sert de base à ces antennes installées en 2002. Depuis des mesures ont été faites, des courriers à répétition, mais rien n'a bougé. «Les propriétaires doivent toucher de l'argent» soulignait un parent, «sans compter qu'il y a beaucoup de locataires dans l'immeuble, qui ne sont même pas forcément au courant!»

Des actions à foison

«Pour commencer nous allons procéder à un renforcement des visuels autour de l'école avec une banderole en hauteur, au-dessus de la rue, sous laquelle camions et voitures pourront passer». Reste pour ce faire à obtenir l'autorisation de la mairie, que Jean-François Galland compte bien demander rapidement. «Nous allons également mettre des panneaux "attention danger" antennes relais aux abords, des banderoles sur les barrières, et distribuer des tracts en ville aussi». Un courrier sera également rédigé à l'adresse des élus, préfet, sénateur, députés et députés européens, inspecteurs d'académie de Grenoble et Valence, de la Ddass et ... de Bouygues, évidemment! «On va demander que soit appliquée la préconisation de ne pas installer de nouvelles antennes relais à moins de 100 mètres d'une école mais avec effet rétroactif». Ce qui, on l'aura compris obligerait l'opérateur à agir.



REPÈRES

COORDONNÉES : Pour les joindre par mail : collectif.la.bruyère@gmail.com

QUELS EFFETS :

Clairement, lorsqu'on interroge les parents de La Bruyère sur les effets observés tous parlent d'hyper-activité, d'excitation, voire d'insomnie et de maux de tête. «Depuis que ma fille aînée a quitté l'école tout est rentré dans l'ordre pour elle...» notait cette maman dont le fils est encore scolarisé à Bruyère.